

Exposition « Quel avenir pour l'ouest des Alpes Maritimes » ?

Questions

[panneau 1]

- 1/ Que signifie l'acronyme SCOT ?
- 2/ Le SCOT est un « territoire de projet » : de quel territoire s'agit-il ?
- 3/ Quelles communautés de communes font partie du SCOT Ouest ?

Quelle communauté d'agglomération ?

- 4/ Le SCOT est un « territoire de projet » : de quel projet s'agit-il ?
- 5/ Qui « s'occupe » du SCOT ? Quelles personnes siègent à son organe de direction ?

[panneau 2]

- 6/ Quelles sont les trois zones aux paysages contrastés composant le territoire du SCOT ?
- 7/ En quoi ces trois zones sont-elles liées ?

[panneau 3]

Pour comprendre le § « Le cadre légal » : le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. La carte communale est un document d'urbanisme simple qui délimite les secteurs de la commune où les permis de construire peuvent être délivrés.

- 8/ Qui sont les auteurs du « diagnostic et de l'état initial de l'environnement » ?
- 9/ Qui décide du SCOT ?
- 10/ Comment la population peut-elle s'exprimer lors de l'élaboration du SCOT ? Est-ce important ? pourquoi ?
- 11/ Avec quelles lois le SCOT doit-il être compatible ?

12/ Quels documents locaux et communaux devront être compatibles avec le SCOT ? En quoi cela affecte-t-il directement la vie quotidienne des habitants ?

[panneau 4]

13/ Quels sont les points positifs et les points négatifs sur le plan de l'environnement naturel ?

| Points positifs | Points négatifs |
|-----------------|-----------------|
| | |

14/ Quel projet a pour but de protéger la biodiversité ? Quelle partie du SCOT concerne-t-il ? (voir aussi panneau 1)

[panneau 5]

15/ Pourquoi les salariés et les personnes à faibles revenus ont-elles des difficultés à se loger ?

16/ Quelles communes ont le plus grand nombre de logements sociaux ?

Combien de communes ont moins de 10 % de logements sociaux ?

La loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) impose un minimum de 20% de logements sociaux : quel problème constatez-vous dans le SCOT ?

17/ Pourquoi de plus en plus d'actifs vont-ils habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail ? Quelles sont les conséquences de ce fait ?

[panneau 6]

17/ Quel est le % de surface urbanisée occupé par les logements ?

18/ Quelle est la surface moyenne consommée par chaque habitant supplémentaire ? De quel type d'habitat s'agit-il ?

19/ Quelle est l'importance de l'étalement urbain ?

20/ Quels sont les problèmes posés par cet « habitat diffus » dominant ?

[panneaux 7 et 8]

21/ Quelles sont les principales activités économiques dans le territoire du SCOT ?

22/ Quel est l'atout majeur du SCOT pour son développement économique ?

23/ Quels handicaps du territoire limitent le développement économique ?

24/ Quels facteurs internationaux peuvent fragiliser les industries de pointe et le tourisme ?

[panneau 9]

25/ Quelles sont les causes de la forte utilisation des véhicules particuliers ?

26/ Quelles en sont les conséquences ?

27/ Pourquoi les transports en commun ne sont-ils pas assez développés ?

28/ Quels projets sont en cours pour améliorer la desserte par transports collectifs ?

[panneau 10]

29/ Quels sont les points faibles dans l'utilisation des ressources naturelles ?

[panneau 11]

30/ Quels sont les risques naturels et technologiques auquel le territoire du SCOT est exposé ?

31/ En quoi l'évolution de l'occupation du sol accentue-t-elle certains risques ?

[panneau 12]

Après avoir lu le panneau 12, choisissez 4 à 6 mots-clés pour résumer les objectifs poursuivis par le SCOT à travers des grandes lignes d'aménagement du territoire pour les années à venir. Puis répondez collectivement au questionnaire.

**VOUS SERIEZ PRÊTS
À NE PAS UTILISER VOTRE
VÉHICULE À LA CONDITION
QUE :**

- A** Le bus passe régulièrement et à proximité de votre domicile
 - B** Il y ait des parkings relais* aux gares des TER et principaux arrêts de bus
 - C** Il y ait des pistes cyclables sécurisées
 - D** Je ne suis pas prêt à utiliser les transports collectifs
- 1

**POUR PERMETTRE AUX ACTIFS
DE SE LOGER SUR
LE TERRITOIRE, IL FAUDRAIT
PRIORITAIREMENT :**

- A** Construire plus de logements sociaux
 - B** Diversifier l'offre en logements (logement social, location privée, accession à la propriété...)
 - C** Adapter les logements aux différentes catégories de population (familles, jeunes, personnes à mobilité réduite...)
 - D** Rapprocher les logements des zones d'emploi
- 3

**PARMI CES PROJETS DE
TRANSPORT SUR
LE TERRITOIRE, LEQUEL
VOUS PARAÎT PRIORITAIRE :**

- A** La mise en place de la LGV PACA (Ligne à Grande Vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur) entre Paris et l'Italie
 - B** Le développement du transport collectif en site propre (TCSP) sur la bande littorale et le pays grassois
 - C** Le projet de TCSP entre Sophia Antipolis et le pays grassois
 - D** L'amélioration de la liaison TER Grasse – Cannes – Nice
- 2

**POUR FREINER L'ÉTALEMENT
URBAIN QUI CONSOMME
LES ESPACES AGRICOLES
ET NATURELS, IL FAUT :**

- A** Limiter toutes nouvelles constructions individuelles sur des grands terrains
 - B** Réhabiliter les centres urbains dégradés
 - C** Rapprocher les logements des centres villes en construisant des petits immeubles collectifs et des maisons de villes
 - D** Je ne vois pas pourquoi freiner l'étalement urbain
- 4

**PARMI CES 4 SECTEURS
D'ACTIVITÉ PORTEURS POUR
LE TERRITOIRE,
LEQUEL VOUS SEMBLE AVOIR
LE PLUS D'AVENIR :**

- 5
- A** Le tourisme vert, d'affaires et de loisirs
 - B** L'industrie des arômes et des parfums
 - C** Les Technologies de l'information, de la communication et de l'image
 - D** L'agriculture et l'exploitation forestière

**LE DÉVELOPPEMENT
DU TOURISME VERT DANS
LE MOYEN ET LE HAUT PAYS.
VOUS TROUVEZ QUE C'EST :**

- 7
- A** Une chance pour faire connaître le territoire
 - B** Un risque de voir trop de touristes encombrer les routes
 - C** Une raison pour préserver et valoriser les paysages
 - D** Une opportunité pour dynamiser le développement économique local

**PARMI CES QUATRE ENTITÉS
PAYSAGÈRES PRÉSENTES
SUR LE TERRITOIRE,
LAQUELLE VOUS PARAÎT
LA PLUS EN DANGER :**

- 9
- A** Les zones côtières et littorales
 - B** La Siagne et ses affluents
 - C** Les montagnes et plaines agricoles du haut pays
 - D** Les collines façonnées en restanques du moyen pays

**POUR DÉVELOPPER
L'AGRICULTURE LOCALE,
IL FAUT :**

- 6
- A** Développer l'agriculture aux portes de nos villes
 - B** Éduquer le consommateur en faveur des produits locaux de saison
 - C** Réserver les terrains à fort potentiel agronomique et les destiner aux agriculteurs
 - D** Favoriser la culture de produits agricoles en lien avec la filière parfums, arômes, saveurs, senteurs et la cosmétique

**POUR FAVORISER LA
CONSUMMATION D'ÉNERGIES
MOINS POLLUANTES,
IL FAUT EN PRIORITÉ :**

- 8
- A** Soutenir le développement des chaudières à bois
 - B** Développer la géothermie*
 - C** Encourager l'installation de panneaux solaires
 - D** Installer des parcs à éoliennes

**LAQUELLE DE CES NUISANCES
RESSENTEZ-VOUS LE PLUS
DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE :**

- 10
- A** Le bruit lié aux voitures, aux trains et aux avions
 - B** La pollution de l'air à proximité des axes routiers
 - C** Les nuisances olfactives
 - D** La pollution lumineuse liée notamment à l'éclairage urbain